

UMNB BULLETIN

JOYEUSES
FÊTES
HAPPY
HOLIDAYS

OFFICE UPDATE

1. All the Committees #1: Successful Regions Working Group - The Successful Regions Working Group met Nov 18 and Dec 2, and finally on Dec 9. The group was convened by LG to help define a successful region; its input will inform a larger municipal reform process & stakeholder consultation starting soon. Read third-party notes (aka not Margot's) from the [Nov 18](#) and [Dec 2](#) meetings here.

2. All the Committees #2: Municipal Orientation - UMNB ED's Margot and our past-past president Art Slipp participated in the Municipal Orientation Committee 2021, which is designing the orientation workshop(s) for the mayors & councillors to-be-elected in May. This year's orientation may look different due to COVID-19, but the group is working hard to ensure all council members receive a warm and helpful welcome.

3. All the Legislation: municipal issues in the Legislature –last week, government introduced (a) [proposed amendments to the binding arbitration process for police and firefighters](#); and (b) [proposed amendments to the Municipal Elections Act to give Elections NB more flexibility in emergencies](#).*

*UMNB wrote a [letter of support](#) regarding these changes to ElectionsNB powers.

(c) The Standing Committee on Economic Policy reviewed amendments to the Assessment Act aimed [eliminating most Permanent Assessment Gap Exemptions by 2025](#), which will result in about \$8.3 million in additional funding for local governments.

4. All the Updates: Clarifications and Reminders on Safe Restart \$\$ - Local Government sent us the following clarifications and reminders regarding 2020 Safe Restart COVID claims:

- Operational savings related to cancelled events and service reductions must be claimed (ex. if community centre food and beverage sales are reduced by \$10,000, but expenses are reduced by \$4000, the net COVID-19 impact is a \$6,000 shortfall). [UMNB note: our *May financial survey conducted via AMANB provides examples of expenses & savings. Contact LG if you're not sure whether something is eligible.*]
- Claims can only include items from March 1, 2020 to December 31, 2020.

- An audit of Safe Restart Agreement claims is planned for 2021. [UMNB note: !!]
- COVID-19-related expenses and revenue shortfalls for 2021 are not eligible to be claimed in 2020 (ex. insurance premium increases).
- ELG is available to review the draft claim and supporting information in advance of the claim being brought to Council. Draft claims and program questions can be emailed to CF.FC@gnb.ca. [UMNB note: *They've volunteered to help, so if you have questions, take advantage!*]
- A 2021 SRA payment is expected to be made to municipalities in the New Year to help offset COVID-19 impacts in 2021. [UMNB note: *this means remaining funds will be distributed on a per-capita basis.*]

5. All our thoughts and prayers – Best wishes to our members in Health Zone 4 (Edmundston region), who moved into the Orange level last week. Stay safe and look after each other.

6. All of our office closures – the office closes on Friday December 18 and reopens Monday January 4, 2021! We've been receiving your cards – thank you!

RAPPORT DU BUREAU

1. Tous les comités 1 : Groupe de travail sur les régions prospères - Le groupe de travail sur les régions prospères s'est réuni le 18 novembre et le 2 décembre, et enfin le 9 décembre. Le groupe a été convoqué par le GL pour aider à définir une région prospère ; sa contribution éclairera un processus plus large de réforme municipale et de consultation des parties prenantes qui débutera bientôt. Lisez les notes (anglaises) des réunions du [18 novembre](#) et du [2 décembre](#) ici.

2. Tous les comités #2 : Orientation municipale - Margot, directrice exécutive de l'UMNB, et notre ancien président Art Slipp ont participé au Comité d'orientation municipale 2021, qui conçoit les ateliers d'orientation pour les maires et conseillers qui seront élus en mai. L'orientation de cette année peut sembler différente en raison de la COVID-19, mais le groupe travaille dur pour s'assurer que tous les membres du conseil municipal reçoivent un accueil chaleureux et utile.

3. Toute la législation : les questions municipales à l'Assemblée législative - la semaine dernière, le gouvernement a présenté

- a) [les propositions de modification de la procédure d'arbitrage obligatoire pour la police et les pompiers](#) ; et
- b) [des propositions d'amendements à la loi sur les élections municipales pour donner à Elections NB plus de souplesse en cas d'urgence.](#)*

*UMNB a écrit [une lettre de soutien](#) concernant ces modifications des pouvoirs d'ElectionsNB.

(c) Le Comité permanent de la politique économique a examiné les amendements à la Loi sur l'évaluation visant [à éliminer la plupart des exemptions permanentes d'écart d'évaluation d'ici 2025](#), ce qui entraînera un financement supplémentaire d'environ 8,3 millions de dollars pour les gouvernements locaux.

4. Toutes les mises à jour : Clarifications et rappels sur les fonds de la relance sécuritaire \$\$ - Le gouvernement local nous a envoyé les clarifications et rappels suivants concernant les demandes de remboursement COVID pour le redémarrage sûr en 2020 :

- Les économies opérationnelles liées aux événements annulés et aux réductions de services doivent être réclamées (ex. si les ventes de nourriture et de boissons du centre communautaire sont réduites de 10 000 \$, mais que les dépenses sont réduites de 4 000 \$, l'impact net de COVID-19 est un manque à gagner de 6 000 \$). [*Note de l'UMNB : notre enquête financière de mai menée par l'AMANB fournit des exemples de dépenses et d'économies. Contactez LG si vous n'êtes pas sûr que quelque chose soit éligible.*]
- Les demandes de remboursement ne peuvent porter que sur les dépenses effectuées entre le 1er mars 2020 et le 31 décembre 2020.
- Un audit des demandes de l'accord de reprise des activités est prévu pour 2021. [*Note de l'UMNB : ! !*]
- Les dépenses et les manques à gagner liés à la COVID-19 pour 2021 ne sont pas éligibles pour être réclamés en 2020 (ex. augmentation des primes d'assurance).
- L'ELG est disponible pour examiner le projet de demande et les informations à l'appui avant que la demande ne soit présentée au Conseil. Les projets de demande et les questions relatives au programme peuvent être envoyés par courriel à CF.FC@gnb.ca. [*Note de l'UMNB : Ils se sont portés volontaires pour aider, alors si vous avez des questions, profitez-en !*]
- Un paiement SRA 2021 devrait être versé aux municipalités au cours de la nouvelle année pour aider à compenser les impacts de COVID-19 en 2021. [*Note de l'UMNB : cela signifie que les fonds restants seront distribués sur une base par habitant.*]

5. Toutes nos pensées et nos prières - Meilleurs voeux à nos membres de la zone de santé 4 (région d'Edmundston), qui sont passés au niveau orange la semaine dernière. Restez en sécurité et prenez soin les uns des autres.

6. Toutes nos fermetures de bureaux - le bureau ferme le vendredi 18 décembre et rouvre le lundi 4 janvier 2021 ! Nous avons reçu vos cartes - merci !

UMNB IN THE MEDIA | UMNB DANS LES MÉDIAS

DEC 10 2020 – Telegraph-Journal – [Multicultural council revives push to allow permanent residents to vote](#)

"UMNB president Alex Scholten said there is support for the idea from the union after it was raised by Dialogue NB, but the question hasn't gone to a resolution.

'Because they are contributing so much to our province, that not giving them a right to vote as permanent residents is something that should be addressed,' he said."

"[Permanent residents] are contributing so much to our province"

NEWS | NOUVELLES

11 DEC 2020 – [Zone 4 moving to Orange / eighth death related to COVID-19 / eight new cases / case at Saint Mary's Academy in Edmundston / changes to mandatory order / exposure notification](#)

Zone 4 (Edmundston region) will move to the Orange level under the [province's revised COVID-19 recovery plan](#). Orange level rules [are available online](#).

The [state of emergency mandatory order](#) was revised to move Zone 4 to the Orange level and adjust requirements under the recovery levels.

A change has been made to the requirements of masks at the Orange level. While masks are still required indoors and outdoors in public spaces, they are only required outdoors when physical distancing of two metres cannot be maintained. The change comes after a review by Public Health weighing the risks of contracting the virus.

At the Orange level, masks are required when at a drive-thru window. However, masks are no longer required when accessing a drive-thru in regions at the Yellow alert level. This change was made because the risk level is low.

11 DEC 2020 – [La zone 4 passe à la phase orange / Huitième décès attribuable à la COVID-19 / Huit nouveaux cas / Cas à la Saint Mary's Academy d'Edmundston / Modifications à l'arrêté obligatoire / Avis d'exposition](#)

La zone 4 (région d'Edmundston) passera à la phase orange du [plan de rétablissement provincial révisé relatif à la COVID-19](#). Les règles concernant la phase orange [sont disponibles en ligne](#).

L'[arrêté obligatoire émis dans le cadre de l'état d'urgence](#) a été révisé pour déplacer la zone 4 dans la phase orange et pour apporter des modifications aux exigences des phases de rétablissement.

Un changement a été apporté aux exigences liées au port du masque dans la phase orange. Bien que le port du masque soit encore obligatoire dans les lieux publics intérieurs et extérieurs, il est seulement obligatoire à l'extérieur lorsqu'il n'est pas possible de maintenir une distance physique de deux mètres. Ce changement a été apporté à la suite d'un examen entrepris par la Santé publique pour évaluer les risques de contracter le virus.

Dans le cadre de la phase orange, le port du masque est obligatoire à la fenêtre du service au volant. Cependant, il n'est plus requis pour le service au volant dans les régions qui se trouvent dans la phase jaune. Ce changement a été apporté parce que le niveau de risque est faible.

11 DEC 2020 – Holiday fire safety tips

New Brunswickers are reminded to take precautions to protect their families and homes from the risks of fire over the holiday season.

“While we celebrate the holidays with decorations such as lights, ornaments and trees, we must be careful because they may pose a fire hazard,” said Justice and Public Safety Minister Hugh J. Flemming.

Here are some fire safety tips for the household:

- Do not set your tree up near a heat source such as a radiator, television, fireplace, heating duct or sunny window. It should not block doors or windows.
- Never use lit candles on the tree.
- Water your Christmas tree daily, do not let it dry out.
- Remove the tree within 10 to 14 days. After that amount of time in a heated building, even the freshest tree can start to dry out.
- Inspect lights before use. Check for cracked bulbs and for frayed, broken or exposed wires and discard the faulty items.
- Use Canadian Standards Association (CSA) certified lights.
- Indoor lights should not be used outdoors because they lack the weatherproof connections. Also, some outdoor lights generate too much heat for indoor use.
- Place candles away from anything that could catch fire.
- Never leave lit candles unattended.
- Never burn gift wrappings, boxes, cartons, or other types of packaging in the fireplace. They burn too rapidly and generate too much heat.
- Do not use Christmas trees for firewood.
- Give home smoke and carbon monoxide detectors as gifts.

“It is important to ensure that your home has properly-installed smoke and carbon monoxide alarms and that they are checked on a regular basis,” said Flemming. “A safe and happy holiday season to all New Brunswickers as we help spread the word on fire safety.”

More fire safety information [is available online](#).

11 DEC 2020 – Conseils en matière de sécurité-incendie pour le temps des Fêtes

Le ministère de la Justice et de la Sécurité publique rappelle aux gens du Nouveau-Brunswick de prendre des précautions pour protéger leur famille et leur foyer des risques d’incendie durant le temps des Fêtes.

« Les lumières, les décorations et les sapins prennent une grande place en cette période de célébration, mais nous devons faire preuve de prudence parce qu’ils représentent un risque d’incendie », a déclaré le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Hugh J. Flemming.

Voici quelques consignes de sécurité à respecter à la maison :

- Ne placez pas votre arbre près d’une source de chaleur comme un radiateur, un téléviseur, un foyer, un conduit de chauffage ou une fenêtre ensoleillée. Il ne devrait pas bloquer une porte ou une fenêtre.
- N’utilisez jamais de chandelles allumées dans un arbre.
- Arrosez votre arbre de Noël tous les jours. Ne le laissez pas s’assécher.
- Ne gardez pas votre arbre plus de 10 à 14 jours. Après cette période dans un bâtiment chauffé, même le plus frais des arbres peut commencer à sécher.
- Inspectez les lumières avant de les utiliser. Vérifiez s’il y a des ampoules craquées et des fils abîmés, brisés ou dénudés, et jetez les articles défectueux.
- Utilisez des lumières homologuées par l’Association canadienne de normalisation (CSA).
- Les lumières intérieures ne devraient pas être utilisées à l’extérieur, car elles n’ont pas de connecteur étanche. De plus, certaines lumières extérieures dégagent trop de chaleur pour être utilisées à l’intérieur.

- Placez les chandelles à l'écart de tout ce qui pourrait prendre feu.
- Ne laissez jamais de chandelles allumées sans surveillance.
- Ne brûlez pas de papier d'emballage, de boîtes, de cartons ou d'autres types d'emballage dans le foyer. Ils brûlent trop rapidement et génèrent trop de chaleur.
- N'utilisez pas d'arbres de Noël comme bois de chauffage.
- Offrez des détecteurs de fumée et des avertisseurs de monoxyde de carbone en cadeau.

« Il est important de vous assurer d'avoir des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone en bon état de fonctionnement dans votre domicile, et de les vérifier régulièrement, a dit M. Flemming. Je souhaite à tous les gens du Nouveau-Brunswick de joyeuses Fêtes en toute sécurité, et j'espère qu'ensemble, nous pourrons sensibiliser nos proches à la sécurité-incendie. »

De plus amples renseignements sur la sécurité-incendie [sont disponibles en ligne.](#)

08 DEC 2020 – Proposed amendments to the Municipal Elections Act to give more flexibility in emergencies

Amendments to the Municipal Elections Act were introduced in the legislative assembly today with the aim of providing the province's municipal electoral officer more flexibility in an emergency.

“Our municipal electoral officer must be able to adapt during an emergency, such as a pandemic,” said Local Government and Local Governance Reform Minister Daniel Allain. “Ensuring the safety of the voting public, candidates, election workers and volunteers is our top priority.”

If proclaimed, the amendments would authorize the municipal electoral officer to impose restrictions or take any measures that she considers necessary or advisable to protect the health and safety of both election officials and the public. Elections NB would be required to report back to the legislative assembly on any modifications to voting procedures that were made during the election and their impact.

08 DEC 2020 – Modifications proposées à la Loi sur les élections municipales pour assurer une plus grande flexibilité dans les situations d'urgence

Des modifications à la Loi sur les élections municipales ont été présentées à l'Assemblée législative, aujourd'hui, en vue d'accorder une plus grande flexibilité au directeur des élections municipales de la province en situation d'urgence.

« Notre directeur des élections municipales doit avoir la latitude d'adapter les procédures pendant une situation d'urgence, comme une pandémie », a déclaré le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, Daniel Allain. « La sécurité des électeurs, des candidats, du personnel électoral et des bénévoles est notre principale priorité. »

Si les modifications sont adoptées, le directeur des élections municipales pourrait imposer les restrictions ou prendre les mesures qu'il estime nécessaires ou utiles pour protéger la santé et la sécurité du personnel électoral et du public. Élections NB serait tenue toutefois de rendre compte à l'Assemblée législative des modifications apportées aux procédures de vote pendant une élection et des conséquences qui en découlent.

08 DEC 2020 – Proposed amendments reintroduced to binding arbitration process for police and firefighters

The provincial government has reintroduced amendments to the Industrial Relations Act that would require arbitrators to consider specific criteria when rendering decisions involving the police and firefighting sectors.

“We have heard from municipalities across the province that this is a significant issue for them,” said Post-Secondary Education, Training and Labour Minister Trevor Holder. “They have observed that the wages and awards determined through arbitration are higher than those arrived at through the free collective bargaining process. These amendments will help address those concerns.”

The bill, like the previous one introduced in the last session of the legislative assembly, requires that binding interest arbitrations involving these sectors would:

- require the arbitrator(s) to take into consideration a list of criteria when making a decision; and
- require that the arbitrator provide written reasons, clearly demonstrating that they took into consideration all the required criteria.

In addition, the new amendments clarify language around a local government's ability to pay and specify that jurisdictional comparisons be limited to municipalities within New Brunswick, unless the arbitrator deems it appropriate to consider others within Atlantic Canada. They also allow for the municipality to request a vote on the most recent offer presented by the employer even after the arbitration process has begun.

The latest version of the bill was presented following recent discussions with representatives from the police and fire sectors. Those conversations informed the final version of the legislation.

08 DEC 2020 – Nouvelles modifications proposées au processus d'arbitrage obligatoire pour les services de police et d'incendie

Le gouvernement provincial a présenté à nouveau des modifications à la Loi sur les relations industrielles qui obligeraient les arbitres à tenir compte de critères précis au moment de rendre une décision concernant les services de police et d'incendie.

« Des municipalités de partout dans la province nous ont fait savoir qu'il s'agissait d'un enjeu important pour elles », a déclaré le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Trevor Holder.

« Elles ont remarqué que les salaires et les sentences déterminés par l'arbitrage sont plus élevés que ceux obtenus au moyen d'un processus de libres négociations collectives. Ces modifications permettront de donner suite à ces préoccupations. »

Le projet de loi, comme celui qui avait été présenté à la dernière session de l'Assemblée législative, ferait en sorte que les arbitrages de différends contraignants concernant ces secteurs :

- obligent l'arbitre à tenir compte d'une liste de critères au moment de rendre une décision; et
- obligent l'arbitre à fournir par écrit les raisons démontrant clairement qu'il a tenu compte de tous les critères requis.

De plus, les nouvelles modifications clarifient le vocabulaire concernant la capacité de payer du gouvernement local et prévoient que les comparaisons doivent être faites avec des municipalités du Nouveau-Brunswick, à moins que l'arbitre juge approprié d'effectuer la comparaison avec d'autres municipalités du Canada atlantique. Les modifications permettraient également aux municipalités de demander un vote sur l'offre la plus récente présentée par l'employeur, même après le début du processus d'arbitrage.

La dernière version du projet de loi a été présentée à la suite de consultation auprès des représentants des services de police et d'incendie. La version définitive du projet de loi a été influencée par le résultat de ces consultations.

FUNDING | FINANCEMENT

Do You Have Your Application Ready for The Universal Broadband Fund?

Now more than ever, reliable high-speed internet is crucial for rural New Brunswick communities to survive. Many communities are realizing that rather than hope for a big telco to look their way, they can, with the right partners, fund and build a revenue-generating network. The Federal Government recently launched the \$1.75 billion Universal Broadband Fund, with \$150 million available as part of their Rapid Response Stream (RRS). **Applications for the RRS fund are due January 15, 2021**, ROCK Networks and Nova Communications, a division of ROCK Networks, does not want you to miss out on the opportunity to secure those funds for your community. You are invited to join them for a 30-minute lunchtime webinar to learn more about how you can quickly connect your community and work to get your application in for the RRS fund. Sign up today at content.rocknetworks.com/umnb-broadband-webinar

If you would like to arrange for a one-on-one presentation for your community, email sales@rocknetworks.com.



CMHC has just recently launched the Housing Supply Challenge! With \$300M of funding up for grabs, this initiative invites citizens, stakeholders, and experts from across Canada to propose innovative solutions to the barriers that limit the creation of new housing. Through the launch of a number of unique rounds, the Challenge aims to address obstacles to housing supply and affordability, enhance community engagement, cultivate collaboration and partnerships, and inspire others to scale or adapt ideas for “Canada-wide impact”.

La SCHL vient de lancer le Défi d'offre de logement! Avec un financement de 300 millions de dollars, le Défi d'offre de logement (DOL) invite les citoyens, les intervenants et les experts de partout au Canada à proposer des solutions novatrices aux obstacles qui limitent la création de logements. Grâce au lancement de cycles distincts, le Défi vise à éliminer les obstacles qui limitent l'offre de logements et minent l'abordabilité, à accroître l'engagement communautaire, à favoriser la collaboration et les partenariats et à inspirer les autres à mettre à l'échelle ou à adapter des idées ayant une incidence sur « l'ensemble du Canada ».



Department of Canadian Heritage call for proposals for the Community Support, Multiculturalism, and Anti-Racism Initiatives Program (CSMARI). Details in appendix. // Le **ministère du Patrimoine canadien** appelle de propositions pour le programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme (SCMLCR). Détails en annexe.

The Community Housing Transformation Centre is offering two opportunities: a matching fund, and expedited support for Rapid Housing Initiative applications. Interested municipalities should contact Stéphan Corriveau, Executive Director, at s.corriveau@centre.support. // Le Centre de transformation du logement communautaire offre deux possibilités : un fonds de contrepartie, ainsi qu'un soutien accéléré pour les demandes de l'Initiative de logement rapide. Les municipalités intéressées doivent contacter Stéphan Corriveau, directeur exécutif, à l'adresse s.corriveau@centre.support.

COVID-19 RESOURCES

UMNB: [COVID-19 Information and Resources](#)

FCM: [COVID-19 Resources for Municipalities](#)

GNB:

- [Office of the Chief Medical Officer of Health \(Public Health\)](#) : New Brunswick has 558 confirmed cases of coronavirus, 59 of which are active.
- [Public Health Guidance Documents](#)
- [New Brunswick Coronavirus updates](#)
- For concerns: call 844-462-8387 (daily 8:30am – 4:30 pm) or email helpaide@gnb.ca
- [Renewed and revised Mandatory Order](#) (Dec 11 2020)
- ****NEW** POSTER: [How to Self-Monitor](#)** (Dec 8 2020)
- POSTER: [Use of a Community Face Mask to help reduce the spread of COVID-19](#) (Oct 28 2020)
- POSTER: [COVID-19: Screening Tool](#) (Oct 22 2020)
- [COVID-19: Mandatory Masks FAQ](#) (Oct 16 2020)

[Holiday Guidance for Businesses and Individuals](#) (Dec 3 2020)

We are not asking that New Brunswickers skip the holiday season this year, but we are asking for extraordinary precaution. Please follow local public health measures, keep your contacts low and consistent. Your sacrifices can and will save lives. This year, going the extra mile will mean not moving at all in order to get across the finish line successfully.

- Dr. Jennifer Russell

RE: WEARING MASKS AT COUNCIL MEETINGS. In yellow phase, masks are required until councils are seated, and all public health measures are adhered to (i.e. 2m distancing or physical barrier). In orange phase, masks are required at all times, per WorkSafeNB's [FAQ](#).



The [COVID Alert application](#) is an exposure notification app that tells people who have downloaded the app if they may have been exposed to COVID-19. The app is available free to Canadians and can be downloaded through the [App](#) and [Google Play](#) stores. As of November 29, it has been downloaded over 5.5 million times.

CANTEENS

As an establishment that serves food and beverages, canteens in community facilities (e.g. community halls, arenas) must comply with all directives and guidelines from WorkSafeNB and the Chief Medical Officer of Health including ensuring patrons maintain 2m physical distancing and record keeping of patrons is required. In areas in the Orange phase of recovery, proprietors and managers of businesses that offer food or drink to their patrons must take all reasonable steps to avoid having patrons who do not reside together sitting or standing within two metres of each other.

Masks are mandatory in all indoor public spaces. Masks may only be removed briefly when seated at 2m distance from others for the purpose of consuming a food or beverage. When not in the act of eating or drinking, masks must be worn. In addition, operators must ensure patrons are seated at all times except to enter, exit or to the washroom. Patrons cannot walk around while consuming food/beverage.

RESSOURCES COVID-19

UMNB : [COVID-19 Information et ressources](#)

FCM : [Ressources sur la COVID-19 pour les municipalités](#)

GNB :

- [Bureau du médecin-hygieniste en chef \(Santé publique\)](#) : le Nouveau-Brunswick compte 558 cas confirmés de coronavirus, dont 59 sont actifs.
- [Conseils en matière de santé publique](#)
- [Mise à jour sur la maladie à coronavirus du Nouveau-Brunswick](#)
- En cas d'inquiétude : appeler 844-462-8387 (8h30 à 16h30 quotidienne) // courriel : helpaide@gnb.ca
- [Ordonnance obligatoire renouvelée et révisée](#) (11 déc 2020)
- ****DE NOUVEAU** AFFICHE** : [Comment s'auto-surveiller](#) (8 déc 2020)
- AFFICHE : [Port d'un masque en public pour aider à réduire la propagation de la COVID-19](#) (28 oct 2020)
- AFFICHE : [Contrôle pour la COVID-19](#) (22 oct 2020)
- [Le port du masque obligatoire – FAQ](#) (16 oct 2020)

Directives pour le temps des Fêtes à l'intention des entreprises et des particuliers

Nous ne demandons pas aux Néo-Brunswickois de ne pas célébrer les Fêtes cette année. Mais nous leur demandons de prendre des précautions supplémentaires, de respecter les mesures de santé publique, de limiter leurs contacts étroits et de faire en sorte que ces personnes soient toujours les mêmes. Vos sacrifices peuvent sauver des vies et sauveront des vies. Cette année, pour prendre soin de nos proches et pour que nous puissions tous passer un heureux temps des Fêtes, nous devons rester à la maison.

- Dre Jennifer Russell

RE : PORTER DES MASQUES LORS DES RÉUNIONS DU CONSEIL. En phase jaune, les masques sont obligatoires jusqu'à ce que les conseils soient assis et que toutes les mesures de santé publique soient respectées (c'est-à-dire une distance de 2 m ou une barrière physique). En phase orange, les masques sont exigés en tout temps, selon la [FAQ de WorkSafeNB](#).

[L'application Alerte COVID](#) est une application de notification d'exposition qui indique aux personnes qui ont téléchargé l'application si elles peuvent avoir été exposées à la COVID-19. L'application est offerte gratuitement aux Canadiens et peut être téléchargée dans l'App Store et dans la boutique Google Play.



RE : DES CANTINES

En tant qu'établissements qui servent des aliments/boissons, les cantines situées dans les installations communautaire (centre communautaire, arénas) doivent se conformer à toutes les directives et lignes directrices de Travail sécuritaire NB et du médecin hygiéniste en chef, y compris veiller à ce que les personnes qui s'y rendent maintiennent une distance physique de 2 mètres et la tenue de registres des personnes qui s'y rendent est obligatoire. Dans les zones au niveau d'alerte orange, les propriétaires et les dirigeants d'entreprises qui proposent de la nourriture ou des boissons à leurs clients doivent prendre toutes les mesures raisonnables pour éviter d'avoir des clients qui ne résident pas ensemble assis ou debout à moins de deux mètres l'un de l'autre.

Les masques sont obligatoires dans tous les espaces publics intérieurs. Les masques ne peuvent être retirés que brièvement lorsque les clients sont assis à une distance de 2 m des autres pour consommer un aliment ou une boisson. Lorsqu'ils ne sont pas en train de manger ou de boire, les masques doivent être portés.

En plus, les opérateurs doivent s'assurer que les clients ayant des aliments ou breuvages soient assis à tout moment, sauf pour entrer, sortir ou aller aux toilettes. Les clients ne peuvent pas se déplacer en consommant des aliments ou des boissons.

RESOURCES | RESSOURCES

The [Canadian Institute for Climate Choices](#), launched its new report [*Tip of the Iceberg: Navigating the Known and Unknown Costs of Climate Change for Canada*](#). The report is the first in a multi-year research program which analyzes and quantifies current and foreseeable climate-related impacts and their potential costs, and illustrates how adaptation at a national scale can help reduce these costs. This report takes stock of measurable climate-related economic, social, and environmental damages and costs, providing policy makers with concrete data and recommendations to advance climate adaptation measures.

- [Executive Summary](#)
- [Report](#)
- [News Release](#)
- [Infographic](#)

L'[Institut canadien pour des choix climatiques](#) a publié son nouveau rapport, [*La pointe de l'iceberg : composer avec les coûts connus \(et inconnus\) des changements climatiques au Canada*](#). Ce document est le premier d'une série de rapports liés à un programme de recherche pluriannuel qui vise à analyser et à quantifier les répercussions climatiques actuelles et prévisibles, de même que leurs coûts potentiels, et à montrer comment l'adaptation à l'échelle nationale peut contribuer à réduire ces coûts. Ce rapport fait l'inventaire des dommages et des coûts économiques, sociaux et environnementaux mesurables liés au climat et fournit aux décideurs politiques des données et des recommandations concrètes pour faire avancer les mesures d'adaptation au climat.

- [Sommaire exécutif \(PDF\)](#)
- [Rapport complet \(sur le Web\)](#)
- [Communiqué de presse \(sur le Web\)](#)
- [Infographie \(sur le Web\)](#)

FCM: ASSET MANAGEMENT TIP SHEETS. The Federation of Canadian Municipalities' (FCM) Municipal Asset Management Program developed [three tip sheets](#) to help ensure your municipality and the consultant you select have a successful partnership.

Explore these topics and tips:

- [Owning the products developed with an asset management consultant](#): Tips to ensure you can edit, adapt and share the finished work
- [Scoping your asset management project](#): Tips to help you clearly define and communicate your objectives to consultants
- [Ensuring continuation of asset management once consultant services are complete](#): Tips to engage your municipal team to ensure post-project momentum

FCM : FICHES-CONSEILS SUR LE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX. Le Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a conçu [trois fiches-conseils](#) pour un partenariat fructueux entre votre municipalité et le consultant.

Apprenez-en plus :

- [Propriété des produits élaborés avec un consultant en gestion d'actifs](#) : Conseils pour que vous puissiez modifier, adapter et partager le travail fini.
- [Établir la portée de votre projet de gestion des actifs](#) : Conseils pour définir vos objectifs et les communiquer clairement aux consultants.
- [Assurer la continuité de la gestion des actifs après le mandat du consultant](#) : Conseils pour mobiliser votre équipe municipale afin de maintenir l'élan après-projet.

[Additional Indicators of Compromise \(IOC's\)](#) from an active cyber threat within New Brunswick // [d'autres indicateurs de compromission](#) d'une cybermenace active présente au Nouveau-Brunswick.

[The H.A.L.T technique](#), designed to help teach the skills required to better recognize phishing emails. // un document décrivant [la technique G.A.R.E.](#) conçue pour apprendre à reconnaître les courriels hameçons.

QUEST and Pollution Probe: [Getting to Deployment: Bridging the Gaps in Energy Innovation in Canada.](#)

Rural Ontario Municipal Association (ROMA) [Municipal Broadband Resources](#): the Broadband Connectivity [Municipal Primer](#) and the [Municipal Roadmap](#).

[Service New Brunswick Presentation: NB First Procurement Strategy & Action Plan](#) // [Service Nouveau-Brunswick : Stratégie d'approvisionnement et plan d'action « Le Nouveau-Brunswick d'abord »](#)

Other resources can be found via our [website's resource portal](#). // D'autres ressources peuvent être trouvées via [le portail de ressources de notre site web](#).

EXTERNAL EVENTS

JAN 18, 25 & FEB 1

Rural Crime Prevention & Community Safety Training. Delivered by the Canadian Municipal Network on Crime Prevention. Will provide participants with the necessary understanding, knowledge, and practice implications to prepare a rural community safety plan in collaboration with policing and community partners that proactively addresses locally identified priority risks. English only.

Cost: \$250 per community (up to two participants per community)

Course 1: January 18

Course 2: January 25

Course 3: February 1

[Enrol here.](#)

ÉVÉNEMENTS EXTERNAUX

JAN 27 @ 3:00 PM

QUEST: Getting to Deployment: Bridging the Gaps in Energy Innovations in Canada. [Register here.](#)

ABOUT UMNB | À PROPOS DE L'UMNB

The Union of the Municipalities of New Brunswick (UMNB) is a bilingual association of sixty local governments of all sizes, representing over one third of New Brunswick's population. Since 1994, UMNB has advocated for strong, sustainable communities throughout the province. Our members decide UMNB's policies & priorities through member resolutions, at regional Zone meetings, and at our Annual General Meeting. Together, our members tackle local challenges and share solutions to make life better for their citizens.

Follow us on [Twitter @MunicipalNB](#) and on [Facebook @MunicipalNB](#).

L'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) est une association bilingue de 60 gouvernements locaux à travers la province et qui représente plus du tiers de la population.

Depuis 1994, l'UMNB milite pour des collectivités fortes et durables à la grandeur de la province. Nos membres déterminent les politiques et les priorités de l'UMNB au moyen de résolutions adoptées par les membres, lors des réunions régionales de zones et de notre assemblée générale annuelle. Nos membres unissent leurs efforts pour relever les défis locaux et échangent des solutions visant à améliorer la vie de leurs citoyens.

Suivez-nous sur [Twitter @MunicipalNB](#) et sur [Facebook @MunicipalNB](#).

APPENDIX | ANNEXE

The Department of Canadian Heritage is launching a call for proposals for the Community Support, Multiculturalism, and Anti-Racism Initiatives Program (CSMARI).

The CSMARI Program has three funding components: Projects, Community Capacity Building and Events.

- The **Projects** component provides funding for community development, anti-racism initiatives, and engagement projects that promote diversity and inclusion by encouraging interaction among community groups. [Application form](#). [Projects budget](#).
- The **Community Capacity Building** component provides funding for capacity building projects that will contribute to the recipient's ability to promote diversity and inclusion of racialized and religious minority communities, and Indigenous peoples. [Application form](#). [CCB budget](#).

The deadline to submit an application for funding under the Projects and the Community Capacity Building components is January 12, 2021. Please note that you must submit your completed application to this email address to ensure that it is officially received by the Program: pch.soutienauxcommunautes-communitysupport.pch@canada.ca

- The **Events** component provides funding to community-based events that promote intercultural or interfaith understanding, promote discussions on multiculturalism, diversity, racism and religious discrimination, or celebrate a community's history and culture, such as heritage months recognized by Parliament.

Note that there is no established deadline to submit a funding application under the Events component, as applications are accepted on a continuous basis. However, funding applications must be submitted at least 18 weeks prior to the proposed event start date.

For Events, please contact your respective region to obtain the new Events application package:
Atlantic: pch.multiatl-atlmulti.pch@canada.ca

The Program is highly competitive. Funding requests typically exceed our available resources. If your organization is eligible, we encourage and recommend you to contact the Program before submitting your application. [Before completing an application kit, please read the new guidelines for the component to which you wish to apply for funding by visiting our website](#).

Le ministère du Patrimoine canadien lance un nouvel appel de propositions pour le programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme (SCMLCR).

Le programme SCMLCR a trois volets de financement : Projets, Renforcement des capacités communautaires et Événements.

- Le volet **Projets** offre du financement pour des projets de développement communautaire, d'initiatives à la lutte contre le racisme et d'engagement visant à promouvoir la diversité et l'inclusion en encourageant l'interaction entre les groupes communautaires. [Projets formulaire de demande](#). [Projets budget](#).
- Le volet **Renforcement des capacités communautaires** offre du financement pour des projets qui permettront de renforcer la capacité de l'organisme à promouvoir la diversité et l'inclusion des communautés racisées et religieuses en situation minoritaire et les peuples autochtones. [RCC formulaire de demande](#). [RCC budget](#).

La date limite pour soumettre une demande de financement aux volets Projets et Renforcement des capacités communautaires est le 12 janvier 2021. Veuillez noter que vous devez soumettre votre demande dûment remplie à cette adresse électronique pour vous assurer qu'elle soit reçue par le Programme : pch.soutienauxcommunautes-communitysupport.pch@canada.ca

- Le volet **Événements** offre du financement à des événements communautaires qui favorisent la compréhension interculturelle ou interconfessionnelle, qui promeuvent les discussions sur le multiculturalisme, la diversité, le racisme et la discrimination religieuse, ou qui célèbrent l'histoire et la culture d'une communauté, telles que les mois du patrimoine reconnus par le Parlement.

Notez qu'il n'y a pas de date limite pour faire une demande au volet Événements puisque les demandes sont acceptées de façon continue. Toutefois, vous devez présenter votre demande au moins 18 semaines avant la date de début de l'événement proposé.

Pour Événements, veuillez communiquer avec votre région respective afin d'obtenir la nouvelle trousse de demande du volet Événements : Atlantique : pch.multiatl-atlmulti.pch@canada.ca

Le programme est très compétitif. Les demandes de financement dépassent généralement nos ressources disponibles. Si votre organisme est admissible sous l'un des trois volets de financement, nous vous encourageons et recommandons de contacter le programme avant de soumettre votre demande. [Avant de compléter une trousse de demande, veuillez lire les lignes directrices pour le volet auquel vous souhaitez soumettre une demande de financement en consultant notre site web](#).